



Réaménagement de diverses places de jeux – 4^e étape

Préavis N° 2021 / 16

Lausanne, le 18 février 2021

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Véritables lieux de développement pour les enfants, les places de jeux sont désormais des espaces de rencontre et de vie qui permettent de tisser un lien intergénérationnel et social.

La Municipalité a développé une approche globale, inclusive et sensible au genre, qui tient compte des aspects écologiques, sociaux et économiques, basée généralement sur une démarche participative. Lausanne est ainsi devenue une référence dans le domaine et son expertise est désormais sollicitée en Suisse et à l'étranger.

La Ville gère plus de cent espaces ludiques qui exigent un entretien et un renouvellement réguliers. La Municipalité a présenté, en 2000, un programme de rénovation en trois étapes, qui a fait l'objet de trois préavis adoptés par votre Conseil communal. Elle poursuit sur cette voie, en présentant les projets prévus dans la 4^e étape (2021-2025) et sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'500'000.-. Ce programme permettra de rénover, mettre à niveau ou moderniser neuf places de jeux, trois placettes et trois espaces de sports urbains, de créer un nouvel espace de sports urbains et de loisirs, d'équiper des préaux scolaires et de développer le concept de « Ville jouable » avec l'installation d'éléments ludiques dans l'espace public.

La Municipalité désire développer une approche plus inclusive et plus sensible au genre. Elle propose d'installer de jeux diversifiés, appropriables par toutes et tous, de développer une signalétique présentant les exercices réalisables en partenariat avec des spécialistes et des associations du 3^e âge et d'organiser des animations ponctuelles, animées par des coach-e-s et relayées par les associations pour améliorer leur visibilité. Enfin, la Municipalité a l'intention de privilégier des aménagements qui favorisent la mixité des genres, notamment pour les installations de sports urbains et de loisirs.

2. Objet du préavis

Par le présent rapport-préavis, la Municipalité sollicite auprès de votre Conseil l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'500'000.- afin de :

- poursuivre la mise en conformité des places de jeux et espaces sportifs et de loisirs pour toutes et tous ;
- créer des espaces de jeux et de rencontre de qualité en nombre suffisant et équitablement répartis sur l'ensemble du territoire ;
- répondre aux sollicitations des habitant-e-s ainsi qu'aux nouvelles tendances qui intègrent désormais les sportifs, les personnes à mobilité réduite ou les aîné-e-s.

La Municipalité dresse également un bilan des investissements réalisés entre 2017 et 2021 dans le cadre de la troisième étape¹ et présente les projets de la quatrième étape.

¹ Rapport-préavis N° 2017/26 « Réaménagement de diverses places de jeux - 3^e étape. Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts "Pour une ou plusieurs places de jeu dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne" ».

3. Table des matières

1.	Résumé	1
2.	Objet du préavis	1
3.	Table des matières	2
4.	Préambule	3
5.	Les principes d'aménagement et d'entretien	3
5.1	L'aménagement	3
5.2	L'entretien	5
6.	Bilan des trois premières étapes	5
6.1	La première étape (2002-2006 et 2007-2011)	5
6.2	La deuxième étape (2011-2016)	6
6.2.1	Récapitulatif des réalisations du préavis N° 2012/56	9
6.3	La troisième étape 2017-2021	10
6.3.1	. Récapitulatif des projets présentés dans le préavis N° 2017/26	19
7.	La quatrième étape	20
7.1	La quatrième étape (2021 – 2025)	21
7.1.1	Placette Jura-Echellettes	21
7.1.2	Promenade de Druey	21
7.1.3	Promenade de Jean-Jacques Mercier	21
7.1.4	Collège de Cour	21
7.1.5	Placette de Rongimel	21
7.1.6	Promenade de la Gottettaz	21
7.1.7	Campagne de l'Hermitage	22
7.1.8	Place de Milan	22
7.1.9	TL-Borde	22
7.1.10	Clamadour	22
7.1.11	Parc du Denantou	22
7.1.12	Vuachère-Léman	22
7.1.13	Vallée de la Jeunesse – Espace skate	23
7.1.14	Ancien-Stand, quartier	23
7.2	Eglise de la Sallaz / Vennes	23
7.3	Préaux scolaires	23
7.4	Espace public	23
7.5	Sports urbains et espaces de loisirs	24
7.6	Equipement multigénérationnel	25
7.7	Récapitulatif	27
8.	Impact sur le développement durable	27
9.	Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap	28
10.	Aspects financiers	28
10.1	Incidences sur le budget d'investissement	28
10.2	Incidences sur le budget de fonctionnement	28
10.2.1	Charges d'intérêts	28
10.2.2	Charges d'amortissements	28

10.2.3 Charges d'exploitation	28
11. Conclusions.....	29

4. Préambule

L'amélioration de la qualité des espaces publics constitue l'une des priorités du programme de cette législature. Consciente des multiples enjeux liés à l'aménagement d'espaces collectifs de proximité, la Municipalité a développé une véritable politique publique transversale des places de jeux, qui touche à de nombreuses autres politiques, comme la santé (prévention de l'obésité, des maladies cardiovasculaires, développement psychomoteur des enfants, lutte contre la prédominance des activités écran), la famille, les quartiers ou l'urbanisme.

Véritables lieux de développement physique et mental pour les enfants, les places de jeux sont désormais aussi des espaces de rencontre et de vie qui permettent de tisser un lien entre les générations et un lien social. La Municipalité a donc pour objectifs de :

- proposer des espaces de jeux agréables et attrayants, l'activité physique des enfants étant étroitement liée à l'offre d'espaces extérieurs de qualité, situés à proximité de leur lieu de vie ;
- offrir suffisamment d'espaces de jeux et de rencontre de qualité, équitablement répartis sur l'ensemble du territoire afin de répondre à la densification de la ville et d'améliorer le bien-être de l'ensemble de la population ; l'appropriation et le partage des espaces publics étant, de plus, garants de la cohésion sociale et porteurs de civilité, convivialité et sécurité, cette thématique est désormais intégrée dans la politique de l'aménagement urbain et fait généralement l'objet de démarches participatives qui intègrent les enfants et les adultes et peuvent se décliner en fonction de l'objectif poursuivi (séances de consultation, ateliers, sondages, etc.) ;
- équiper les espaces selon des critères pédagogiques en fonction des différentes classes d'âges, ce qui s'inscrit dans sa politique familiale globale, Lausanne affichant le label de l'Unicef « Commune amie des enfants » depuis 2012 ; une attention toute particulière est ainsi portée à l'offre ludique accessible aux enfants en bas âge ;
- créer des espaces de sports urbains et de loisirs non genrés, qui prennent mieux en compte les besoins des femmes, plus spécifiquement des adolescentes, souvent peu présentes sur les infrastructures existantes.

5. Les principes d'aménagement et d'entretien

Précurseur dans la mise à disposition de places de jeux publiques, la Ville gère plus de cent espaces ludiques pour enfants et adolescent-e-s qui exigent un entretien et un renouvellement réguliers ; elle répond au mieux sollicitations des Lausannoises et Lausannois, grands et petits et des institutions (demandes d'améliorations, suggestions, idées, plaintes) ainsi que des élu-e-s (interpellations, postulats, motions). La Municipalité a mis sur pied un véritable processus de planification en présentant, en 2000, un programme de rénovation en trois étapes, qui a fait l'objet de trois préavis adoptés par votre Conseil communal. Elle poursuit sur cette voie, en vous présentant les projets prévus dans la 4^e étape.

5.1 L'aménagement

L'aménagement des espaces publics est complexe : les aspects culturels (patrimoine construit), écologiques (objets naturels, pollution sonore, émission de particules, etc.), sociaux (convivialité, sécurité) et économiques (rentabilité et entretien) viennent se superposer aux impératifs traditionnellement liés à cette thématique, comme la sécurité, les qualités ludiques et le développement de l'enfant.

Fruit de la volonté de la Municipalité d'intégrer les places de jeux dans une conception globale et complète de la ville, chaque place de jeux fait l'objet d'une importante réflexion lors de sa réalisation ou de son réaménagement : elle tient compte de son intégration dans l'environnement, des aspects écologiques, sociaux et économiques. Huit principes se trouvent à la base de chaque aménagement :

- **à chacun-e sa place et une place pour chacun-e !** Tout quartier doit bénéficier de places de jeux et d'activités pour chaque tranche d'âge. C'est ainsi que places et placettes sont complétées

par des installations spécifiques pour adolescent-e-s et adultes, y compris les séniors, comme les street workout, les engins de fitness urbain ou les terrains multijeux ;

- **une multitude de jeux et d'activités.** Chaque place propose de nombreuses activités, aussi variées que possible - jeux de mouvement, jeux créatifs, jeux de rôles, etc. – en mettant l'accent sur les jeux collectifs et multifonctionnels ;
- **le fruit de démarches participatives.** Les habitant-e-s sont invité-e-s à participer activement à la création ou au réaménagement de la place de jeux. Les besoins et les envies de celles et ceux qui fréquentent ces lieux – enfants, parents, grands-parents, etc. – nourrissent le projet depuis ses débuts. Les différentes coordinations mises en place par la politique des quartiers de la Ville² garantissent que toutes les centralités des quartiers sont systématiquement sollicitées et qu'aucun acteur ne soit oublié d'une démarche à l'autre ;
- **des lieux de rencontre.** Les places de jeux se veulent aussi des espaces de rencontre multi-générationnels et conviviaux au sein d'un quartier. Des bancs confortables, des tables de pique-nique, des fontaines à boire, de l'ombre et du soleil sont des éléments de bien-être qui incitent au partage ;
- **des espaces uniques.** Chaque nouvelle place est une création unique et ses jeux sont développés sur mesure. Elle est conçue en fonction de son relief naturel, de la particularité du quartier et de l'histoire du site qui l'accueille et se distingue par son ambiance propre ;
- **une approche « nature ».** Les jeux en bois et les revêtements naturels et locaux tels que copeaux, gravier ou sable sont privilégiés pour offrir des expériences sensorielles riches et variées. Une attention particulière est apportée à une intégration paysagère soignée et à des plantations généreuses dans le but de verdifier la ville et lutter contre le réchauffement climatique ;
- **une approche inclusive.** Dans la mesure du possible, les places de jeux sont conçues de façon inclusive de manière à offrir, pour toutes et tous – en situation de handicap, à mobilité réduite, etc. – un accès facilité aux espaces et aux installations ;
- **une approche sensible au genre.** Les places de jeux sont conçues de manière à offrir des espaces plus égalitaires pour favoriser de nouveaux usages, avec des jeux diversifiés, appropriables par toutes et tous, ce qui passe notamment par la création de nouveaux jeux ou de nouvelles zones collectives.

Lausanne est ainsi devenue une référence en matière de places de jeux non seulement en Suisse romande, où son expertise est désormais sollicitée par certaines communes, mais aussi à l'étranger où elle est appelée à présenter sa stratégie et ses expériences dans le cadre de conférences professionnelles (Allemagne et France).

² Y. c. les contrats de quartier.

5.2 L'entretien

Les espaces de jeux vivent ; ils subissent les effets d'une forte fréquentation, du vieillissement naturel des matériaux, des influences climatiques et sont parfois victimes de déprédations. Afin de garantir leur sécurité, leurs qualités fonctionnelles et esthétiques ainsi que leur longévité, un système de contrôle et d'entretien conforme aux exigences des normes de sécurité en vigueur a été mis sur pied en 2012 ; il a permis d'assurer des contrôles de sécurité systématiques, que ce soit par le biais du personnel communal ou sur mandat. L'introduction de formations internes et l'attribution de mandats à des spécialistes afin d'expertiser certaines places d'ancienne génération, ont permis de le perfectionner et de sécuriser, remplacer ou transformer de nombreux jeux et revêtements existants. Un jeu devant parfois être fermé ou démonté en urgence, ce type de travaux ponctuels est exécuté à l'interne. De nombreux jeux et revêtements de chute ont ainsi été rénovés ou remplacés dans le cadre des budgets de fonctionnement ou des (rapports-) préavis y relatifs.

6. Bilan des trois premières étapes

La Municipalité a proposé en 2000 un programme global de remise à niveau de l'offre des places de jeux, à réaliser en trois étapes, et précisé ses intentions en matière de qualité d'aménagements et de mise en place de processus participatifs. Elle a défini les principes de financement suivants, soit le recours au :

- budget de fonctionnement, pour les travaux d'entretien, de réparation, de remplacement et de mise en conformité des jeux et des surfaces de chute ;
- au crédit cadre annuel du service, pour les travaux de rénovation urgents de moyenne importance ;
- au crédit d'ouvrage par voie de préavis, pour les travaux importants (création ou transformation) ;
- aux crédits d'ouvrage globaux pour la création de places dans le cadre de grands projets (rubrique y relative).

La liste des projets inclus dans les différentes étapes est évolutive, certains projets étant avancés, d'autres différés afin de répondre à des demandes spécifiques (usager·ère·s, institutions, élu·e·s) ou à diverses urgences (sécurité, mise en phase avec des chantiers de construction, etc.), de saisir des opportunités (travaux en cours, construction de logements, coordination avec des projets de construction prévus à venir, études de projets spécifiques, etc.) ou de garantir l'équilibre géographique et sociologique sur l'ensemble du territoire. D'autres ont été retardés suite à des oppositions, des demandes de permis ou aux retard pris par certaines réalisations. Cette planification évolutive explique le fait que tous les crédits-cadres ne sont pas encore bouclés, alors que la Municipalité vous soumet un 4^e volet afin d'anticiper les dépenses consacrées aux nouveaux projets et de lancer les études y relatives.

6.1 La première étape (2002-2006 et 2007-2011)

Le premier volet³, doté d'un crédit de CHF 2'200'000.-, a permis de :

- créer ou de réaménager sept places de jeux, deux places multijeux ainsi qu'une piste de skate ;
- intervenir sur une dizaine de places de jeux (urgences, sollicitations des riverain·e·s, etc.).

Enfin, de nombreuses rénovations complètes ou partielles ont été réalisées durant cette phase et financés par le biais de crédits cadres annuels ou spécifiques.

³ Préavis N° 2002/45 « Réaménagement de diverses places de jeux, 1^{ère} étape ».

6.2 La deuxième étape (2011-2016)

Le deuxième volet, doté d'un crédit de CHF 2'800'000.-⁴ a permis de :

- créer ou de réaménager douze places de jeux et d'espaces sportifs ;
- procéder à des rénovations partielles sur plusieurs places de jeux ;
- acheter une place de jeux mobile, l'Akabane.

De plus, trois places de jeux⁵ ont été réalisées par le biais de préavis ou de crédits-cadres spécifiques pour un montant total de CHF 670'000.-.

Certaines réalisations incluses dans ce préavis n'ont pas pu être réalisées selon le calendrier prévu, ont dû être décalées (par exemple Montbenon) voire abandonnées pour diverses raisons, comme par exemple un projet de construction à venir (Croix-d'Ouchy), alors que d'autres ont été réalisés en priorité afin de saisir une opportunité ou pour des raisons d'urgence, comme Malley Pyramides ou la Promenade du Château de Beaulieu.

Enfin, une rocade a été effectuée entre le projet de rénovation de la place de jeux de Mon-Repos (préavis N° 2012/52) et celui de la promenade de Jomini (préavis N° 2017/26) pour des questions de montants alloués / comptabilité. La quasi-totalité du montant à disposition a été dépensé et cette dernière réalisation, prévue en 2021, permettra de boucler ce préavis.

Projets de la deuxième étape réalisés entre 2017 et 2021 :

- Malley Pyramides : cette place de jeux publique a bénéficié d'un réaménagement complet en 2018, dans le cadre de la construction du Terrain d'aventure de Malley. Elle possède désormais une attraction phare, un immense toboggan de 24 mètres qui serpente entre les arbres, un champ de balançoires et un impressionnant carrousel liane incitant aux jeux collectifs. Les plus jeunes peuvent tester leur équilibre sur un parcours en bois alliant éléments mouvants et toboggan ;



⁴ Préavis N° 2012/52 « Réaménagement de diverses places de jeux, 2^e étape ».

⁵ Place de jeux de la promenade de la Sallaz (2013), la Dune de Malley (2014) et la place de jeux de Sauvabelin.

- Promenade du Bois de Beaulieu : une toute nouvelle place de jeux a été créée dans le cadre du concept d'aménagement global du secteur Beaulieu-Jomini. Peu fréquentée, la promenade a été repensée pour en faire un véritable parc de quartier : elle offre désormais une alternance entre espaces minéraux et végétaux ainsi qu'un mobilier favorisant les rencontres entre générations. Les enfants peuvent profiter de deux zones de jeux reliées par une passerelle. La place destinée aux tout-petit-e-s, avec ses cabanes de lutins et parcours d'équilibre, se niche dans la zone supérieure et arborée. En contrebas, une tour, un toboggan et des structures pour grimper attendent les plus grands. A la belle saison, des jeux d'eau peuvent même être actionnés en pédalant activement. Ce projet a pu être réalisé grâce à un crédit-cadre et les installations de jeux ont été financés par le préavis N° 2012/52 ;



- Promenade du Château de Béthusy : l'ancien jardin à l'anglaise du château de Béthusy a fait place à un lieu de rencontre pour les habitants du quartier. Le parc a bénéficié d'un réaménagement complet en 2019, avec une nouvelle zone de jeux au centre de la place qui accueille un univers enchanté : un château de bois avec son donjon, sa prison et la cuisine de la sorcière se dresse désormais face au château historique. Les jeux offrent de nombreuses activités aux petit-e-s comme aux grand-e-s : des filets et des barres pour grimper, un toboggan ou encore des balançoires. L'ensemble des revêtements a été rendu perméable et du mobilier convivial complète l'aménagement ;



- Bourdonnette : un projet de street workout et de fitness urbain a été réalisé en 2018, en collaboration avec le centre socioculturel de la Bourdonnette, afin de répondre à la demande des jeunes du quartier. Ainsi, l'espace de sports urbains à l'ouest du quartier a pu être complété par une structure de street workout ainsi que quelques engins de fitness ouvert à toutes et tous. Le

projet a été cofinancé par la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL) et a bénéficié d'une subvention cantonale de CHF 11'700.- ;

- L'Akabane, place de jeux mobile : partie d'un concept unique et novateur venu d'Allemagne, L'Akabane est une vraie place de jeux qui, une fois « repliée », tient dans un container maritime. Déplacée à l'aide d'un camion grue dans les endroits les plus inattendus, elle se déploie et prend vie en quelques heures sur des sites qui ne peuvent pas accueillir une place de jeux traditionnelle. Cette véritable cabane-jeux colorée intègre, à l'abri du soleil ou de la pluie, toboggans, structure de grimpe, tunnels, échelles et parcours d'équilibre. Conçue par des architectes, artistes, pédagogues, charpentiers et menuisiers, chaque élément est construit sur mesure, en matériaux robustes et durables. L'Akabane sillonne depuis 2017 les quartiers et est installée régulièrement au centre-ville. Il est d'ailleurs prévu de l'installer régulièrement, trois mois par an, à la place St.-François ;



- Parc Mon-Repos (en cours de réalisation, printemps 2021) : sise au cœur du parc historique de Mon-Repos, au centre-ville, et bénéficiant de la présence d'installations très attractives, comme les volières ou la Folie voltaire, cette place de jeux jouit d'une forte fréquentation. Les jeux aménagés au centre du parc ont pris de l'âge ; un concept a été développé à l'attention des enfants en bas âge tout en veillant à sa bonne intégration paysagère. Ils disposeront d'une cabane et d'un nouveau jeu d'eau dans un généreux espace en sable ainsi que de balançoires.

6.2.1 Récapitulatif des réalisations du préavis N° 2012/56

	Lieu	Réalisé en	Remarque	Montant final (CHF)
1	Parc de Boisy	2014	Réaménagement complet du parc	200'000.-
2	Parc de la Brouette	2015	Réaménagement partiel	160'000.-
3	Place de jeux de la Cigale	2015	Réaménagement et création d'une « place de jeux pour tous »	315'000.-
4	Terrain de jeux sportifs Bergières	2016	Rénovation du terrain de basket	140'000.-
5	Parc de Chandieu	2016	Réaménagement complet de la place de jeux et du préau scolaire	235'000.-
6	Vidy petit train	2016	Réaménagement complet	210'000.-
7	Place du Nord	2016	Réaménagement complet de la partie place de jeux	195'000.-
8	Promenade Pont-de-Chailly	2017	Réaménagement complet du parc et de la place de jeux	240'000.-
9	Promenade du Bois de Beaulieu	2017	Création d'une nouvelle place de jeux	195'000.-
10	Malley-Pyramides	2018	Réaménagement complet	240'000.-
11	Bourdonnette Street workout	2018	Installation d'engins de fitness et de street workout	25'000.-
12	Place de jeux Château de Béthusy	2019	Réaménagement complet du parc	195'000.-
13	Parc Mon-Repos	2021	Réaménagement de la place de jeux	105'000.-
14	L'Akabane	2017	Achat d'une place de jeux mobile	45'000.-
15	Mises en conformité diverses			
	– Valency, Belvédère	2015	Jeux de sable	200'000.-
	– Place de Milan	2016	Jeux de sable	
	– Placette Pré-du-marché	2016	Placette de jeux	
	– Pavement	2016	Sécurisation	
15	Honoraires		Mandats à des tiers	100'000.-
	Total			2'800'000.-

6.3 La troisième étape 2017-2021

Le troisième volet⁶, doté d'un crédit de CH 3'450'000.-, a permis de :

- réaménager une douzaine de places existantes ;
- créer trois nouvelles places de jeux ;
- installer quatre espaces ludiques au centre-ville ;
- rénover ou sécuriser partiellement des jeux ou des revêtements sur plusieurs places : adaptation de jeux anciens aux normes actuelles ; remplacement de jeux, de structures multijeux et de revêtements de chute vieillissants ou ne correspondant plus aux normes en vigueur et présentant un danger ;
- de renforcer les mesures écologiques afin de lutter notamment contre les îlots de chaleur en :
 - perméabilisant de nombreuses surfaces afin de permettre l'infiltration (remplacement d'environ 6'500 m² d'enrobé bitumineux par un revêtement perméable sur les places de jeux) ;
 - améliorant l'arborisation (plantation d'une centaine d'arbres majeurs dans le cadre des projets de places de jeux) ;
 - remplaçant les sols synthétiques par des revêtements naturels ;
 - optant principalement pour des jeux en bois, etc. ;
 - utilisant des matériaux locaux, comme p. ex. les copeaux produits à partir d'arbres lausannois abattus pendant l'hiver pour des raisons de sécurité ou autre ou encore le sable du lac provenant de la gravière à Ouchy ; améliorant l'arborisation et en réintroduisant des arbres fruitiers ;
 - équipant plusieurs places de jeux de parasols ou de toiles ;
 - installant de nombreux jeux d'eau et points d'eau qui permettent de se rafraîchir, etc. ;
 - d'améliorer la convivialité et l'accessibilité, bancs, dont un tiers équipé pour accueillir des personnes à mobilité réduite, bancs et tables de pique-nique (compatibles PMR) ;
 - de généraliser les démarches participatives dans les quartiers pour la grande majorité des projets réalisés ou en cours.

Comme pour les deux premières étapes, la liste a été adaptée afin de répondre aux demandes spécifiques des usager·ère-s et à diverses urgences (sécurité, mise en phase avec des chantiers de construction, etc.), de saisir des opportunités (travaux en cours, construction de logements, etc.) et de garantir l'équilibre géographique et sociologique sur l'ensemble du territoire. Quant aux projets non réalisés, ils ont été soit intégrés dans ce préavis, soit différés pour diverses raisons (coordination avec des projets de construction à venir, études de projets spécifiques, etc.). Enfin, dans un souci d'économie, certains travaux ont pu être réalisés à l'interne (Bellevaux, Champ du Grand-Chêne et Montbenon) et des crédits-cadres ont permis de réaménager l'ensemble d'un parc et d'y apporter une réelle plus-value en complétant le financement (Beaulieu Château, Promenade du Bois-de-Beaulieu, Château de Béthusy, etc.).

En 2020, la Ville a publié une brochure présentant toutes les places de jeux de Lausanne. Intitulée « *Jouer et explorer, Guide des places de jeux et balades en famille à Lausanne* », elle répertorie l'ensemble des places de jeux publiques, par quartier, et invite les familles à découvrir et explorer différents espaces de vie en proposant par exemple des balades thématiques. Chaque espace décrit ses spécificités et détaille les infrastructures susceptibles de faciliter la vie, comme les tables de pique-nique ou les buvettes, ou d'agrémenter l'escapade avec la visite d'un musée, du jardin botanique ou d'une bibliothèque de quartier. Les pages internet relatives aux places de jeux ont été mises à jour et présentent un descriptif de toutes les places de jeux ainsi que des photos.

⁶ Rapport-préavis N° 2017/26 « Réaménagement de diverses places de jeux - 3^e étape. Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts "Pour une ou plusieurs places de jeu dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne" ».



5.2.1 Bilan de la troisième étape

La liste ci-dessous permet de dresser un bilan réjouissant : quatorze places de jeux et de sports urbains (dix figurant dans le préavis N° 2017/26 et quatre non planifiées) ont été réalisées depuis 2017, cinq sont en cours d'étude ou de réalisation, alors que quatre ont été reportées, dont deux intégrées dans le présent préavis. De plus, durant cette période cinq projets ont été réalisés via le préavis N° 2012/52 et une place a été réaménagée grâce à un financement externe.

Projets planifiés et réalisés :

- Place du Nord : renouvellement de la zone abritant l'ancien espace multijeux datant de 2002 et fortement sollicité par les jeunes du quartier : la suppression des places de parcs a permis d'agrandir la place et d'y installer une nouvelle structure multijeux ainsi que des engins de fitness, et de répondre ainsi aux souhaits émis par les jeunes et jeunes adultes du quartier dans le cadre de la démarche participative. L'aménagement d'une zone de rencontre, commune à la place de jeux existante et au nouvel espace, a permis de créer une unité esthétique et fonctionnelle. Ce projet bénéficie d'une subvention cantonale de CHF 61'000.- ;



- Pré des Druides : installation d'une structure de street workout en complément au terrain multijeux, suite à une demande des jeunes du quartier via la Permanence Jeunes Borde ; ce projet bénéficie d'une subvention cantonale de CHF 8'000.- ;
- Entrebois parc public : rénovation partielle d'une partie des jeux du parc en lieu et place de la rénovation de la place de jeux du Pavement : remplacement de l'ancienne tour, aménagements dans le talus et renouvellement du sol de chute ; installation d'une nouvelle tour avec possibilités

ludiques pour tous les groupes d'âges et d'un grand toboggan tubulaire ; aménagement d'un nouveau revêtement amortissant, en collaboration avec le centre socioculturel de Belleaux ;



- Boveresses (report d'une rénovation prévue dans le cadre du préavis N° 2012/52) : remplacement de l'ancienne installation appelée le « château Fort » suite à une expertise de sécurité : fruit d'une démarche participative avec les enfants du quartier, la place accueille un ensemble de jeux sur le thème du Far West et comprend des tours, des passerelles, des paysages d'équilibre ainsi que différents types de balançoires. Un jeu de sable et d'eau ainsi qu'un petit village de tipis complètent l'aménagement. Le sol de chute est en copeaux et l'ensemble comprend une zone de pique-nique et de nouveaux arbres fruitiers ;



- Château de Beaulieu : suite à la consultation des structures d'accueil et des familles du quartier, une nouvelle structure polyvalente remplace la tour située sur l'une des trois placettes et les anciennes dalles synthétiques ont laissé la place à un revêtement en copeaux. L'ensemble des cheminements a été renouvelé et la place inférieure perméabilisée ;



- Vidy Bourget : réalisée dans le sillage de la nouvelle Maison olympique et sise sur les rives du lac Léman, la place de jeux de La Vaudaire s'inspire du monde lacustre. Cinq grands oiseaux en bois de robinier, de différentes hauteurs – le plus grand mesure près de quatre mètres - prennent leur envol à travers une forêt de graminées géantes en bois peint de vert. Les imposants volatiles composent des murs de grimpe complétés par des cordes et des tubes de glisse alors que les brins de graminées érigent un véritable labyrinthe de bois et de cordes qui demande agilité et souplesse pour s'y déplacer. Pour les plus jeunes, des éléments sur ressort, un jeu d'eau avec des rigoles et des cailloux ainsi qu'une structure d'équilibre en forme de nid ont été intégrés à cette place entièrement comprise dans une surface de sable du lac. Une balançoire de singe géante, permettant de se balancer à douze, des places de pique-nique et de grandes plateformes en bois viennent agrémenter le tout. La place a été cofinancée par le Comité international olympique et le projet est le lauréat d'un concours auprès de plusieurs spécialistes de jeux ;



- Hypercentre : plusieurs installations de jeu ont été réalisées dans l'hypercentre⁷, notamment :
 - un jeu d'eau à la place Arlaud ;



- une œuvre d'art ludique, Fractopierre, à la placette Bonnard ;
 - les balançoires à la place de la Louve, installées dans le cadre de Lausanne Lumières en 2015, ont été pérennisées et sont en fonction six mois par an, de novembre à mai ;
 - un toboggan a été installé à la place Chauderon dans le cadre de Lausanne Jardins 2019 et sa pérennisation est en cours ;
- s'y ajoute la présence ponctuelle, mais régulière, de L'Akabane (voir ci-dessus) ;
- Les Bossons : ce parc de quartier très fréquenté a été aménagé en 1985 à proximité immédiate de la maison de quartier et de grands immeubles d'habitation. Un nouveau concept a été développé avec le concours du Conseil des enfants des Bossons. Il comprend une structure en bois et cordes construite sur mesure, avec en son centre un grand filet qui invite à grimper de mille façons et à travailler son équilibre. Un toboggan permet de regagner la terre ferme, tandis qu'un parcours moins aérien conduit les plus jeunes à un trampoline, à une petite cabane et à un petit toboggan. Un bac à sable avec jeu d'eau très original disposé à l'ombre de toiles complète les installations. De grands arbres, des bancs et une fontaine font de cette place un lieu accueillant et confortable.



⁷ Rapport-préavis N° 2017/26 « Réaménagement de diverses places de jeux - 3e étape. Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour une ou plusieurs places de jeu dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne » ».

Projets non planifiés réalisés :

- Promenade de Jomini : la création d'un nouvel espace de sports urbains dans cette ancienne place de jeux fait partie d'un concept d'aménagement global du secteur Beaulieu-Jomini⁸. La promenade de Jomini propose ainsi plusieurs activités sportives intergénérationnelles, répartie sur trois terrasses distinctes : engins fitness urbain et ping-pong, aire de street pour pratiquer le skate ainsi qu'un aménagement dédié au parkour, projet encore unique en Suisse romande. Développé par des spécialistes en étroite collaboration avec des pratiquants lausannois, ses murs et éléments en bois permettent de s'exercer et d'apprendre le parkour en toute sécurité et invitent chacune et chacun à bouger de façon libre sur les différentes installations ;



- Bellevaux, maisons ouvrières : cette place de jeux de quartier aménagée durant les années quatre-vingt a été complètement revue, selon un concept d'ensemble qui vise à simplifier tout l'espace. Une nouvelle structure combinée en bois et cordes a été installée et répond aux besoins de tous les groupes d'âge. Un généreux espace de sable invite au jeu créatif et l'ensemble des revêtements a été renouvelés et les anciens revêtements en enrobé bitumineux ont été remplacés par un gravier stabilisé perméable ;



⁸ Rapport-préavis N° 2015/72 « Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines - Crédit-cadre annuel 2016 - Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour une requalification des espaces publics situés au Nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu » ».

- Champ du Grand-Chêne : cette place de quartier, très sollicitée par les habitant-e-s, a fait l'objet d'un réaménagement complet, plusieurs jeux ayant dû être démontés suite à une expertise de sécurité. De nouveaux jeux sur mesure ont été mis en place sur le thème du « Grand Chêne », dans le cadre d'une démarche participative réalisée en collaboration avec le centre d'animation de Grand-Vennes. Les revêtements ont été perméabilisés, un nouveau mobilier convivial installé et l'espace de sports urbains rénové à la demande des jeunes (cages de foot, nouveau tapis, nouvelle installation de basket).



Projets planifiés, en cours de réalisation :

- Esplanade de Montbenon : le seul parc lausannois dépourvu d'éléments ludiques va accueillir une grande structure de jeux au printemps 2021, sur un emplacement défini par le biais d'une étude multicritères. Elle se présente sous la forme de tubes, de cordes, de filets et de glissières qui permettent sa bonne intégration et sera en partie accessible aux enfants avec handicap ;
- Cité Vieux-Bourg : le quartier de la Cité ne dispose d'aucun espace de jeux alors qu'il abrite de plus en plus de familles. Il est prévu de réaliser une placette de jeux pour enfants en bas âge avec un petit jeu combiné ainsi qu'un jeu d'eau sur la terrasse Cité Vieux-Bourg, premier aménagement de jardin en toiture à Lausanne, créé dans les années soixante. Une étude de faisabilité ainsi qu'un projet ont été établis et la procédure du permis de construire est en cours ;
- Primerose Les Plaines : le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM 2012) prévoit de tracer un cheminement piétonnier dans le secteur « Coteau de cour » qui traversera la parcelle Primerose – Les Plaines. Il est prévu d'améliorer les qualités ludique et paysagère de cette place en procédant à l'installation de nouveaux jeux afin d'offrir un espace mieux adapté aux familles et aux garderies du quartier. La procédure de permis de construire est en cours ;
- Promenade de la Solitude : une place de jeux sera réalisée dans le parc public dans le cadre de la construction d'un nouvel immeuble à la Rue St-Martin 16-18. Il est prévu d'améliorer l'attractivité de cet îlot de verdure méconnu, en créant un véritable parc, pôle de vie urbaine offrant une mixité d'usages et ouvert sur le quartier. Fruit d'une démarche participative avec les habitant-e-s du quartier, l'installation de jeux s'intègre dans le terrain en pente, comme un immense toboggan et des jeux d'équilibre ; l'aménagement d'une zone de rencontre comprenant des jardins potagers partagés, permettra d'apporter de la convivialité tout en gardant le caractère « sauvage » de ce parc au cœur de la ville. Le nouvel espace de jeux, ouvert aux habitant-e-s de l'immeuble et du quartier, fera l'objet d'un partenariat privé-public (cofinancement de la FLCL). Sa réalisation est prévue dès mars 2021, une fois les immeubles construits ;
- Promenade de Messidor (report d'une rénovation prévue dans le cadre du préavis N° 2012/52) : cette place de jeux publique très fréquentée, sise à proximité immédiate de l'école de l'Eglantine, ne répond plus aux besoins du quartier, plusieurs installations ayant dû être supprimées. Ce projet est réalisé en étroite collaboration avec le Service des écoles et du parascolaires et verra le jour après la fin des travaux d'agrandissement du collège, durant l'été 2021. Sa conception a

fait l'objet d'une démarche participative auprès des élèves. L'ensemble de l'espace sera restructuré et équipé d'installations ludiques correspondant aussi bien à un usage scolaire qu'à celui d'un parc de quartier. Sa belle arborisation (ancienne campagne de l'Eglantine) sera mise en valeur et les revêtements seront rendus perméables.

La réalisation des places de jeux de Montbenon, Cité Vieux-Bourg, Solitude et Mon-Repos ainsi que des différentes interventions citées ci-dessus constitue la réponse de la Municipalité au postulat demandant la réalisation d'une ou plusieurs places de jeux dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne⁹.

Projets non planifiés, mais en cours de réalisation :

- Faverges : cette importante place de quartier, actuellement entièrement équipée d'enrobé bitumineux, manque de convivialité. Les jeux doivent être renouvelés. Une démarche participative menée en collaboration avec la maison de quartier des Faverges a permis de cerner les besoins des habitant-e-s et le futur projet vise à créer un espace de jeux et de rencontre multigénérationnel. Sa réalisation est prévue en automne 2021 ;
- Bourdonnette centre : cette place s'adresse aux enfants en bas âge et complète les autres installations de jeux existantes dans le quartier ; ses jeux seront renouvelés car leur état d'entretien ne permet plus de les maintenir. Cette réalisation est cofinancée à 43.25% par la FLCL (convention établie entre la FLCL et la ville de Lausanne) et les travaux auront lieu en été 2021.

Projets reportés :

- Jean-Jacques Mercier : les jeux ont été sécurisés, notamment les sols de chute, et deux petites cabanes installées afin de rendre la place de jeux plus attractive dans l'attente de son renouvellement, la priorité ayant été accordée à la place de jeux des Faverges, sise à proximité et très fréquentée. Ce projet est intégré dans le présent préavis ;
- Promenade Druey : une nouvelle place de jeux a été réalisée en 2018 à la promenade du bois de Beaulieu et des améliorations ont été apportées au Pré-des-Casernes, à proximité de la promenade Druey. Ce projet est intégré dans le présent préavis ;
- Terrains sportifs de Beau-Rivage : suite aux incertitudes liées à l'avenir de cette parcelle constructible, il a été décidé de renoncer à sa réalisation en faveur d'autres plus urgentes. Cependant, au vu du manque d'espaces ludiques dans le quartier et de la forte demande (familles et structures d'accueil), la place a bénéficié d'aménagements légers en 2018, avec notamment la pose de plusieurs jeux, d'éléments d'assises en bois et d'une table de ping-pong ; elle a de plus accueilli L'Akabane durant quelques mois ;
- Promenade de la Blécherette : il a été renoncé à la réalisation de ce projet en faveur de la place de jeux de la Bourdonnette, vu l'avenir incertain de cette place qui devrait accueillir, à moyen terme, l'installation de chantier du futur m3 et être rendue de ce fait inaccessible pendant quelque temps.

⁹ Rapport-préavis N° 2015/72 « Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines - Crédit-cadre annuel 2016 - Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour une requalification des espaces publics situés au Nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu » ».

Projets réalisés et ne figurant pas dans le préavis N° 2017/26, car financés par d'autres sources :

- Square d'Echallens : niché au cœur d'un groupe d'immeubles, entre les avenues d'Echallens et de France, ce square a été rénové en 2018. Troncs d'arbres, ponts, tunnels et cinq cabanes en forme de boîtes dressent un parcours ludique. La grande balançoire panier, plébiscitée par les enfants ainsi que le carrousel et les jeux sur ressort offrent de nombreuses activités ludiques. Cette place a été pensée et imaginée avec les habitant·e·s, l'association de quartier et le Centre pour handicapés de la vue tout proche. L'éclairage public a fait l'objet d'une attention particulière vu qu'il est également le lieu de passage piétonnier qui permet de relier les deux avenues. Ce projet a été financé par les TL, à raison de CHF 300'000.- en compensation de la démolition du parc de la Brouette, occupé par les travaux du tunnel du LEB ;



- Montelly : c'est à l'occasion de la construction de nouveaux immeubles de logements et grâce à un partenariat privé-public que cette place de jeux a vu le jour en 2018. Les enfants bénéficient ainsi d'une petite cabane de deux étages, d'un parcours d'équilibre ainsi que d'une balançoire «panier». Ce projet a été financé par la Fondation Pro Habitat Lausanne ; son entretien est pris en charge par la Ville de Lausanne.

6.3.1 . Récapitulatif des projets présentés dans le préavis N° 2017/26

	Lieu	Etat d'avancement			Remarque	Montant budgété (CHF)	Montant prévu (CHF)
		Réalisé en	Présent rapport-préavis	Projet annulé			
1	Cité Vieux Bourg	2021				100'000.-	100'000.-
2	Esplanade de Montbenon	2021				250'000.-	450'000.-
3	Malley Pyramides	2018			Projet financé par le préavis N° 2012/52	200'000.-	200'000.-
4	Place du Nord, espace de sports urbains	2018			Subventions reportées sur présent préavis	350'000.-	250'000.-
5	Les Bossons	2020				200'000.-	200'000.-
6	Druey promenade		x			200'000.-	
7	Promenade JJ-Mercier		x		Projet décalé en raison de la priorisation des Faverges	200'000.-	
8	Mon Repos sud	2020			Projet financé par le préavis N° 2012/52	100'000.-	
9	Promenade de la Blécherette			x	Projet annulé en raison de l'avenir incertain de ce parc. Priorisation Bourdonnette	80'000.-	
10	Château de Beaulieu	2020				70'000.-	110'000.-
11	Vidy Bourget, place de jeux devant le CIO	2019			Co-financement CIO : 200'000	350'000.-	350'000.-
12	Primerose les Plaines	2021				50'000.-	50'000.-
13	Promenade de la Solitude	2021			Co-financement FLCL: 50'000	250'000.-	250'000.-
14	Promenade de Messidor	2021				200'000.-	200'000.-
15	Entrebois parc public	2018				150'000.-	150'000.-
16	Terrain de jeux sportifs du Chemin de Beau-Rivage			x	Avenir incertain de la parcelle – aménagement léger réalisé en 2018 financé par le budget de fonctionnement	200'000.-	
17	« Places de jeux pour tous »	2021-2022				100'000.-	100'000.-
18	Hypercentre	2018-2020			Diverses réalisations	200'000.-	80'000.-
19	Mise en conformité diverses	2017-2021				100'000.-	150'000.-
	-Pierrefleur multisport	2018			Renouvellement gazon synthétique		

	-Valentin multisport	2019			Renouvellement structure		
	-Pré-des-Casernes	2019			Renouvellement Pyramide de cordes		
20	Honoraires				Mandats à des tiers	100'000.-	80'000.-
	Promenade de Jomini	2018			Réponse au postulat Beaud		150'000.-
	Bellevaux, maisons ouvrières	2019			Urgence sécuritaire		100'000.-
	Champ du Grand-Chêne	2020			Urgence sécuritaire		200'000.-
	Bourdonnette centre	2021			Urgence sécuritaire		80'000.-
	Faverges	2021			Urgence sécuritaire		200'000.-
Total						3'450'000.-	3'450'000.-

7. La quatrième étape

Dans le cadre de cette quatrième étape, la Municipalité a l'intention d'intervenir sur neuf places de jeux de quartier, trois placettes des jeux et trois espaces de sports urbains, qu'il s'agisse d'une rénovation complète, d'une mise à niveau des normes de sécurité ou d'une modernisation. Des montants sont réservés pour la création d'un nouvel espace de sports urbains et de loisirs, l'installation d'éléments ludiques dans l'espace public à l'instar de la « Ville jouable » et l'équipement ludique de certains préaux scolaires.

Ce programme tient compte des enjeux sécuritaires, de la couverture géographique, des besoins spécifiques des quartiers, de l'évolution urbanistique, de la diversification de l'offre et des demandes de la population ; la réalisation est échelonnée sur cinq ans (2021- 2025).

Les montants estimés comprennent les travaux de terrassement, les fondations, les jeux et le mobilier ainsi que les clôtures et les revêtements de sol ; ils incluent généralement une rubrique consacrée à une démarche participative. Comme pour les trois premières étapes, cette liste est modulable et fera certainement l'objet d'adaptations en fonction des nouvelles urgences.

Un accent particulier est mis sur les aspects de mixité de genres et des générations. Ainsi, la Municipalité a l'intention de privilégier des aménagements qui favorisent la mixité des genres, notamment pour les installations de sports urbains et de loisirs. Plusieurs études concluent que les femmes fréquentent de manière bien moins assidue que les hommes les diverses installations sportives, comme p. ex. les terrains multisport et recommandent d'améliorer l'offre d'activités mixtes, comme par exemple le basket ou le volley. Par ailleurs, les résultats d'une étude sur la pratique sportive des femmes menée à Lausanne pourront nourrir ces réflexions. Il est enfin prévu de confier un mandat d'étude s'adressant spécifiquement aux besoins des adolescentes et de mener des consultations en collaboration avec le conseil des jeunes, afin de mieux cerner les besoins des jeunes filles.

Concernant l'aspect multigénérationnel, il convient d'exploiter le fait que les places de jeux sont fréquentées par toutes les classes d'âges, en complétant l'offre initiale avec des éléments simples qui pourraient également être utilisés par les seniors pour des exercices d'équilibre ou de mobilisation, ce qui permettrait de renforcer leur attractivité et constituerait une réelle plus-value pour les habitant-e-s.

Il sera enfin possible de réaliser plusieurs places de jeux qui seront financées par le biais d'autres projets comme :

- le réaménagement du parc de la Brouette prévu en 2022-2023, qui a été condamné pendant environ cinq ans en raison des travaux de construction pour le tunnel du LEB sous l'Av. d'Echallens et qui sera financé par les TL ;
- la création de plusieurs zones ludiques et de loisirs dans le nouvel Ecoquartier des Plaines du Loup, compris dans le projet de construction qui sera réalisé par étapes, entre 2022 et 2024.

7.1 La quatrième étape (2021 – 2025)

7.1.1 Placette Jura-Echellettes

Il convient de revaloriser ce petit espace de rencontre sis entre deux immeubles et équipé de quelques jeux, car très apprécié des habitants du quartier, dans le cadre des travaux prévus dans le secteur et en réponse à une pétition relative à la piétonisation du passage entre la rue des Echelettes et du Jura. Les jeux existants pourront être remplacés à cette occasion afin d'apporter davantage de qualités ludiques.

7.1.2 Promenade de Druey

Attenant au préau de l'établissement primaire de la Pontaise, ce parc public constitue un espace de rencontre pour les habitant-e-s du quartier et les élèves durant la récréation. Son aménagement date de la fin des années quatre-vingt : deux jeux doivent être renouvelés pour des raisons d'entretien et de sécurité. Il a été décidé d'abandonner les aménagements initialement prévus à la promenade de la Liberté (cf. préavis N° 2012/52) au profit de ce lieu suite aux vœux émis par les habitant-e-s dans le cadre de la démarche participative. Ce projet, prévu dans le préavis N° 2017/26 a été reporté afin de réaliser des travaux urgents sur d'autres places. Vu la proximité de la nouvelle place de jeux du Bois-de-Beaulieu, il est prévu de procéder à une rénovation partielle légère.

7.1.3 Promenade de Jean-Jacques Mercier

Située dans la pente entre les avenues de Rumine et Eugène Rambert, la promenade Mercier fait office de liaison entre deux quartiers sociologiquement bien distincts. Une analyse des besoins a relevé la nécessité d'y maintenir un espace ludique de qualité ; l'enjeu majeur consiste à assurer une bonne intégration paysagère des installations de jeux. La promenade Jean-Jacques Mercier figure à l'inventaire cantonal des monuments historiques et des sites. Relativement méconnu des Lausannoises et des Lausannois, ce site offre une collection remarquable d'arbres. L'espace jeux actuel, situé sur la terrasse supérieure a été aménagé dans les années 1980 et est doté d'un revêtement bitumineux imperméable qu'il convient de perméabiliser. Constitué de trois jeux conventionnels vieillissants, il manque de convivialité et d'originalité et son intégration paysagère laisse particulièrement à désirer.

7.1.4 Collège de Cour

Située dans le préau d'un bâtiment scolaire et à proximité du plantage de Cour, cette petite place de jeux est utilisée par les classes, les UAPE et les familles du quartier ; une partie des jeux datant des années 1990 vient d'être démontée pour des questions d'usure. Il est prévu de rendre l'espace plus ludique et convivial, de perméabiliser le préau (actuellement en enrobé bitumineux) et de le végétaliser (plantation d'arbres). Ce projet fera l'objet d'une étroite collaboration avec le Service des écoles et du parascolaire.

7.1.5 Placette de Rongimel

Lieu de rencontre très apprécié et unique espace public du secteur Montchoisi, cet espace est équipé d'un bassin, de nombreux bancs et de quelques jeux, et mérite d'être renouvelé afin de le rendre plus attractif, ludique et convivial, conformément à la demande des habitant-e-s du quartier.

7.1.6 Promenade de la Gottettaz

Cette place de jeux de quartier est très appréciée par les familles, car à l'abri de la circulation et au cœur du parc de la Gottettaz ; il possède un verger et une forêt et offre une belle vue sur le lac et les Alpes. Les jeux et revêtements de chute datent des années 1990 et doivent être remplacés. Il est prévu de revaloriser cet espace, de renouveler les installations ludiques et d'améliorer son intégration dans le parc et de répondre ainsi favorablement aux diverses sollicitations émises par les utilisateurs-rices.

7.1.7 Campagne de l'Hermitage

Sise dans l'un des plus beaux parcs historiques de Lausanne, à proximité de son musée renommé, cette place de jeux commence à prendre de l'âge et manque clairement de qualité ludique et esthétique ; elle a été aménagée en 2003 à proximité du fameux hêtre pleureur, qui faisait alors office de « place de jeux », afin de proposer des jeux aux enfants et de le protéger du piétinement. Une étude menée par un bureau spécialisé en vue de réaliser un plan de gestion du parc inclut une réflexion portant sur la revalorisation des éléments ludiques ; elle prévoit de déplacer la future place de jeux dans un souci de cohérence et d'intégration paysagère.

7.1.8 Place de Milan

La place de jeux, aménagée en 1996-1997 selon un concept développé sur mesure par des spécialistes, est l'une des places les plus fréquentées de la ville ; elle possède de nombreux attracteurs, comme le terrain de jeu libre et de basket, les tables de ping-pong et le bassin. Plusieurs jeux ont dû être remplacés, modifiés ou supprimés ces dernières années pour des raisons de sécurité. Ainsi, le jeu d'eau avec sa vis d'Archimède a dû être démonté en 2020 car il ne répondait plus aux normes de sécurité en vigueur. Il est prévu de réaliser un nouveau jeu d'eau ainsi que le remplacer la grande tour et quelques balançoires qui datent de l'aménagement d'origine. La structure de la place avec ses différentes zones ludiques thématiques et les murets-sièges fonctionne très bien et sera conservée.

7.1.9 TL-Borde

L'ensemble des équipements et revêtements installés sur le grand espace dévolu aux sports urbains, sis sur la toiture du bâtiment des TL, est devenu vétuste, à l'exception d'un terrain multijeu installé en 2010. Il sera complètement réaménagé suite à la rénovation de la toiture et de l'étanchéité par les TL (horizon 2023). Situé à cheval entre plusieurs quartiers, cet espace deviendra un important lieu de loisirs et de rencontre multigénérationnel et permettra de desservir un grand bassin de population. Il est prévu de mener un processus participatif afin d'identifier les besoins des futurs utilisateurs. Sa réalisation sera principalement financée par le futur préavis du BNHS Borde-Aloys-Fauquez et le présent préavis permettra de financer la fourniture de divers équipements ludiques.

7.1.10 Clamadour

Petite placette de jeux et de rencontre sise au cœur du quartier de Chailly, il convient d'améliorer sa convivialité en renouvelant les quelques jeux installés à la fin des années 1980 et les revêtements.

7.1.11 Parc du Denantou

Le parc du Denantou est doté de deux places de jeux, nichées au cœur du magnifique parc historique :

- l'équipement de l'espace de jeux au centre, entouré d'une haie et posé sur un revêtement en enrobé bitumineux, date des années 1980 ; il manque de charme, son intégration paysagère laisse à désirer et les jeux doivent être remplacés car ils prennent de l'âge ;
- la place de jeux sis à l'est du parc de Denantou, à proximité du pavillon thaï, est très appréciée des familles ; aménagée avec des jeux en bois en 2006 sur une clairière en gazon, elle nécessite une rénovation partielle vu son usure ; il convient d'étudier l'opportunité de la valoriser, voire de l'agrandir afin de ne conserver qu'une seule place de jeux, très attractive et bien intégrée au Denantou.

7.1.12 Vuachère-Léman

Cet espace multijeu est très sollicité par les habitant.e.s et les structures d'accueil du quartier des Faverges. Plusieurs demandes d'amélioration ont été formulées par les utilisateurs.rices. La structure multisport en bois, installée en 2003, est vieillissante et doit être remplacée par une nouvelle installation en métal plus solide, à l'image d'autres structures similaires (cf. place du Nord) ; il est également prévu de remplacer le gazon synthétique complètement usé.

7.1.13 Vallée de la Jeunesse – Espace skate

La zone de « bosses », composée de quatre vagues et construite en 1969, a été l'un des premières espaces ouvert aux sports à roulettes en Suisse ; elle est devenue inutilisable pour les skateboards, trottinettes et patins à roulettes suite à la dégradation du revêtement de sol (peinture multicouche) et sa configuration ne répond plus aux pratiques actuelles des sports à roulettes. La définition du concept se fera en collaboration avec l'Association de skate « La fièvre », le Délégué à la jeunesse et le médiateur sportif. Ce projet, prévu au préavis N° 2012/56, a été décalé afin de réaliser des travaux urgents sur d'autres places.

7.1.14 Ancien-Stand, quartier

Cet ensemble de plusieurs immeubles, sis au cœur d'un grand espace vert, est doté de plusieurs placettes de jeux ainsi que d'un espace ludique central, aménagé en 2002, qui sont publics. Il convient d'envisager son réaménagement, vu l'ancienneté de certains jeux et revêtements en profitant de l'opportunité offerte par le projet de rénovation des immeubles et la prolongation du DDP. Ainsi, la ville pourra négocier un partage des frais privé-public pour l'aménagement et l'entretien futurs des espaces extérieurs, à l'image de celui conclu dans le cadre du quartier de la Bourdonnette. Une étude globale portant sur l'ensemble des places de jeux du quartier pourra ainsi être menée.

7.2 Eglise de la Sallaz / Vennes

Place de jeux de quartier située dans un cadre verdoyant et très appréciée des familles logeant de part et d'autre de la route de Berne, elle comprend des jeux installés en 2003. Il est prévu de les renouveler et de perméabiliser la partie de la place en enrobé afin de revaloriser cet espace de jeux et de rencontre.

7.3 Préaux scolaires

Les préaux représentent un potentiel important car ils permettent de compléter l'offre en espaces de jeux et de rencontre dans les quartiers. Leur majeure partie n'est actuellement pas équipée de jeux et ne présente que peu de possibilités d'activités ou de convivialité : il s'agit de surfaces uniformes en enrobé bitumineux, qui sont peu utilisées par les familles en dehors des heures scolaires. D'autres villes, notamment Genève, ont pour principe d'installer des places de jeux publiques dans les préaux scolaires, moyennant la mise en place d'un règlement ; elles sont appréciées des habitant-e-s du quartier en dehors des heures scolaires.

La Municipalité a exprimé sa volonté de repenser l'aménagement des nouveaux préaux scolaires (construction ou rénovation d'un bâtiment scolaire) selon les principes suivants, les préaux existants pouvant bénéficier de quelques mesures d'amélioration :

- tenir compte des besoins de l'enfant et des différents usagers-ères ;
- réaliser des espaces non genrés ;
- valoriser et végétaliser les préaux de manière à participer à la lutte contre le réchauffement climatique urbain ;
- clarifier le statut des préaux scolaires par la mise en place d'une réglementation ad hoc et informer la population et les usagers-ères de cette nouvelle politique.

La Municipalité a décidé de valoriser différents préaux scolaires ces prochaines années. Le présent préavis permettra notamment de financer une partie des équipements ludiques.

7.4 Espace public

Plusieurs études relèvent le fait que les enfants jouent de moins en moins souvent à l'extérieur, principalement en raison de la conception non adaptée de l'environnement, en particulier en milieu urbain. Il convient de rendre l'espace public mieux accessible aux enfants, de rendre notre ville jouable, conformément à un postulat déposé en 2020¹⁰.

¹⁰ Postulat de Mme Muriel Chenux Mesnier et consorts « Pour plus d'espaces de jeu à Lausanne « ville amie des Enfants » ».

Promue activement par Pro Juventute depuis plusieurs années¹¹, la ville jouable préconise la prise en compte dans l'aménagement urbain des enfants et de leur besoin de jouer, la ville étant conçue comme un réseau d'espaces, de rues, de structures conceptuelles et socio-culturelles centrés sur le jeu comme un besoin fondamental.

Le présent préavis permettra de réaliser divers équipements ludiques multigénérationnels dans l'espace public, que ce soit dans les quartiers ou au centre-ville.

7.5 Sports urbains et espaces de loisirs

Dans le but de créer des espaces de sports urbain pour toutes et pour tous, utilisés autant par les hommes que par les femmes, notamment les adolescentes, le préavis prévoit de réserver un montant en vue de financer un mandat d'études mené par des spécialistes afin de mieux cibler les besoins des jeunes femmes et des femmes de tous âges, en matière de sport urbain et d'espaces urbains de loisirs. Ceci permettra de créer des espaces plus attrayants pour les utilisatrices qui ne sont que très peu présentes sur les infrastructures actuelles, comme p. ex. les terrains multisports.

Il est prévu de réserver un montant à l'aménagement d'un nouvel espace de sports urbains. Ainsi il serait p. ex. possible de réaliser un Pump Track, un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, qui peut être parcouru avec différents équipements sportifs (vélo, trottinette, etc.), accessible aux utilisateurs-trices de tout âge ; cet aménagement permettrait de répondre à une demande réitérée des pratiquant-e-s. La zone sous le pont de l'autoroute à Grand-Vennes serait susceptible d'accueillir ce type d'installation de grande envergure. Il existe différentes options de Pump-Track ; ils se distinguent principalement par leurs coûts et leur durabilité : un terrain modulé avec de la terre (Dirt-Track), un aménagement en enrobé bitumineux ou encore des modules préfabriqués démontables.

De même, l'aménagement d'un grand espace de fitness urbain et de street workout dans un endroit central, comme le plateau de Sévelin, permettrait de compléter l'offre existante de petites installations à usage relativement limité en type d'exercices et en nombre d'utilisateurs, à l'image de la structure de Street workout à Chauderon. Ce type de projets pourrait faire l'objet de subventions externes, p. ex. via le Fonds du sport cantonal.

Le projet de réalisation d'un espace de sports urbains et de loisirs sera développé en étroite collaboration avec le Service des sports et la délégation à la jeunesse.

¹¹ « Le jeu d'enfant a de nouveau besoin de plus de place dans les centres urbains suisses et il ne peut pas se dérouler uniquement dans les petites niches des aires de jeu. Et là où l'on peut jouer, on se rencontre, on bouge et on se détend – même en milieu très urbain. Dans la foulée de l'urbanisation croissante, les villes deviendront les lieux les plus importants dans lesquels la prochaine génération d'enfants grandira. Il existe un lien étroit entre la conception d'espaces urbains adaptés aux enfants et les aspirations des villes à encourager une communauté active, en bonne santé et durable. Une ville dans laquelle les enfants peuvent jouer de manière autonome et bouger librement est un lieu où règne une qualité de vie appréciée de toutes les tranches d'âge. »

Afin de mener à bien cette étude, une collaboration avec le Service des sports et la déléguée à l'égalité est prévue.



Photo d'un Pump-Track, Le Châble

7.6 Equipement multigénérationnel

Les places de jeux existantes ou à rénover pourront devenir encore plus inclusives en proposant des éléments permettant à toutes les générations de faire de l'exercice physique.

Les places de jeux, lieux agréables appréciés par toutes les générations, pourraient mettre en valeur les éléments de mobilier ou de jeux existants ou alors intégrer de nouveaux éléments et proposer des exercices simples, notamment pour l'équilibre. Il existe aussi des installations qui permettent des exercices à réaliser avec les enfants, à l'image du Schützenmattpark à Bâle (voir image ci-dessous) qui a accueilli un projet pilote de place d'activités multigénérationnelle, réalisée entre 2014 et 2018.

Plusieurs places de jeux réparties sur l'ensemble du territoire lausannois pourraient proposer ce type d'exercices simples sur des éléments de mobilier urbain ou ludiques existants ou installés spécifiquement. Il est envisagé de développer une signalétique présentant les exercices possibles en partenariat avec des spécialistes comme Unisanté, le département de gériatrie du CHUV ou des associations comme le Mouvement des Aînés ou Pro Senectute. Des parcours sur l'ensemble de la ville via une communication spécifique (carte, guide, application) pourront également être imaginés. Enfin, l'organisation d'animations ponctuelles, animées par des coach-e-s et relayées par les associations et les maisons de quartier, pourraient améliorer leur visibilité.

Ces projets précurseurs, développés en collaboration avec le délégué aux seniors, pourrait également être valorisé dans le cadre du nouveau label « Commune en Santé » que la ville de Lausanne a obtenu début 2021.



Photo : Schützenmattpark Basel, Stiftung Hopp-la

7.7 Récapitulatif

Année	Dénomination	Type de travaux	Montant net à la charge de la ville (CHF)
2021	Jura-Echellettes	Réaménagement complet	50'000.-
2022	Promenade de Druey	Réaménagement partiel	50'000.-
2022	Promenade de JJ Mercier	Réaménagement complet	100'000.-
2022	Collège de Cour	Réaménagement complet	200'000.-
2022	Rongimel (Montchoisi)	Réaménagement complet	70'000.-
2023	Promenade de la Gottettaz	Réaménagement complet	250'000.-
2023	Campagne de l'Hermitage	Réaménagement complet	200'000.-
2023	Place de Milan	Réaménagement partiel	300'000.-
2023	TL-Borde	Réaménagement complet	200'000.-
2024	Clamadour (Chailly)	Réaménagement complet	70'000.-
2024	Parc du Denantou	Réaménagement complet	200'000.-
2024	Vuachère-Léman, multijeux	Réaménagement complet	150'000.-
2024	Vallée de la Jeunesse	Réaménagement partiel	250'000.-
2025	Ancien-Stand, quartier	Réaménagement complet	200'000.-
2025	Eglise de La Sallaz / Vennes	Réaménagement complet	200'000.-
2021-2025	Préaux scolaires	Co-financement des projets de réaménagement	150'000.-
2021-2025	Espace public	Mise en place de jeux	200'000.-
2021-2025	Equipement multigénérationnel	Mise en place d'éléments spécifiques et signalétique	50'000.-
2021-2025	Sports urbains / tendance	Nouvelles réalisations	200'000.-
2021-2025	Sécurisations et rénovations partielles urgentes	Remplacements de sols de chute ou de jeux, réaménagements partiels	260'000.-
2021-2025	Honoraires	Mandats divers	100'000.-
2021-2025	Etude pour des espaces non genrés	Mandat spécifique	50'000.-
			3'500'000.-

8. Impact sur le développement durable

La mise en œuvre de la quatrième étape du programme de rénovation des places de jeux permet de mener une véritable politique publique des places de jeux dans une optique de développement durable en :

- contribuant au développement physique et mental des enfants en proposant des espaces extérieurs de qualité, dotés de jeux agréables et attrayants, situés à proximité de leur lieu de vie ;
- améliorant la cohésion sociale, les espaces de rencontre et de vie permettant de tisser un lien intergénérationnel et social, l'appropriation et le partage des espaces publics étant, de plus, porteurs de civilité, convivialité et sécurité, cette thématique est désormais intégrée dans la politique de l'aménagement urbain ;

- améliorant la santé de l'ensemble de la population en offrant de nouvelles opportunités d'exercices physiques ;
- améliorant le bien-être de l'ensemble de la population en offrant suffisamment d'espaces de jeux et de rencontre de qualité, équitablement répartis sur l'ensemble du territoire afin de répondre à la densification de la ville ;
- adoptant une approche plus inclusive et plus sensible au genre ;
- contribuant à la vie citoyenne, les rénovations et modernisations de places de jeux faisant généralement l'objet de démarches participatives ;
- renforçant l'intégration sociale par le biais de l'accès à la santé, à la sécurité et au sport ;
- luttant contre le réchauffement climatique en maintenant et renforçant les espaces verts ainsi que le patrimoine naturel de la Ville et en améliorant la perméabilisation du sol.

9. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Les places de jeux sont conçues de façon inclusive de manière à offrir, pour toutes et tous – en situation de handicap, à mobilité réduite, etc. – un accès facilité aux espaces et aux installations.

Les espaces de jeux rénovés seront équipés de bancs "Lausanne", qui répondent aux besoins des personnes âgées et à mobilité réduite (un tiers des assises).

L'Esplanade de Montbenon qui comprendra une grande structure de jeu sera en partie accessible aux enfants avec handicap alors que d'autres places de jeux font l'objet d'un mandat conseil afin de les rendre inclusives.

10. Aspects financiers

Le montant des travaux de cette quatrième étape est estimé à CHF 3'500'000.- et marque la politique volontariste et ambitieuse de la Ville en la matière (cf. chapitre 3).

Il est prévu d'introduire des demandes pour les projets de fitness urbain, l'Etat de Vaud accordant un soutien financier pour la construction ou la rénovation de places de sport en plein air afin de promouvoir la santé par l'activité physique et la pratique du sport.

10.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce projet figure au plan des investissements 2021-2024 pour un montant de CHF 3'500'000.-.

(en milliers de CHF)	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Dépenses d'investissement	50	672	1'203	923	652	3500
Recettes d'investissements	0	0	0	0	0	0
Total net	50	672	1203	923	652	3500

10.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

10.2.1 Charges d'intérêts

Calculée sur la base d'un taux d'intérêt moyen de 2.00%, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis s'élèvent à CHF 38'500.- par année à compter de l'année 2022.

10.2.2 Charges d'amortissements

Les charges d'amortissements sur une durée de 10 ans à partir de l'année 2022, s'élèvent à CHF 350'000.- par année.

10.2.3 Charges d'exploitation

Ce projet ne génère pas de charges d'exploitation supplémentaire.

Conséquences sur le budget de fonctionnement

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, les impacts financiers attendus durant la période 2021-2025 sont les suivants :

	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Personnel suppl. (en EPT)						
(en milliers de CHF)						
Charges de personnel						0
Charges d'exploitation						0
Charges d'intérêts		38.5	38.5	38.5	38.5	154
Amortissements		350	350	350	350	1400
Total charges suppl.	0	388.5	388.5	388.5	388.5	1554
Diminution de charges						0
Revenus						0
Total net	0	0	0	0	0	0

11. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2021/16 de la Municipalité, du 18 février 2021 ;

où le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 3'500'000.- pour la mise en œuvre de la quatrième étape du programme de rénovation des places de jeux ;
2. de porter en amortissement du crédit susmentionné les éventuelles subventions ;
3. d'amortir annuellement le crédit ci-dessus par la rubrique n° 6010.331 du budget de la Direction des finances et de la mobilité, Secrétariat général
4. de faire figurer sous la rubrique n° 6010.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter

Annexes :

- Annexe 1 : Plan des projets et réalisations
- Annexe 2 : Photos des réalisations
- Annexe 3 : Photos des projets